N° DEL.2025-001

Mairie de CASTELginest

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal
en date du :
13 mars 2025

Affichage en date du :
13 mars 2025

Publication en date du :
19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations reçues du Conseil Municipal

Conformément à l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte des décisions prises en application de la délibération n° 2020/017 en date du 25 mai 2020 relative aux délégations reçues par M. le Maire du Conseil Municipal.

N°Acte	Intitulé de l'acte
DEC. 2024-349	Décision relative à un avenant n°1 au lot n°11 : Menuiseries intérieures du marché 23-MAPA-TVX-09 : Travaux de construction de la Maison des Associations à la société MANFRE abaissant le montant total du marché à 58 066,46 € HT.
DEC. 2024-350	Décision relative à un avenant n°2 au lot n°7 : Plâtrerie Doublage du marché 23-MAPA-TVX-09 : Travaux de construction de la Maison des Associations à la société MANFRE : R+1 : installation d'une cloison amovible pour un montant HT de 1 456,80€ élevant le montant total du marché à 72 751,02 € HT.
DEC. 2024-351	Décision portant signature d'une convention générale avec IFAC Établissement Midi-Pyrénées pour les formations BAFA / BAFD pour l'année 2025
DEC. 2024-352	Décision portant signature d'une convention avec IFAC Établissement Midi-Pyrénées pour la formation BAFA générale pour un agent
DEC. 2024-353	Décision portant attribution du Bureau TESTOU à l'Agence SAGIREC le jeudi 23 janvier 2025 de 17h30 à 21h00.
DEC. 2024-354	Décision relative à un avenant n°1 à la société LACOSTE DACTYL pour le lot n°1: Acquisition de fournitures scolaires du marché 24-MAPA-FCS-01 - Acquisition de fournitures scolaires, de papier-enveloppes pour un montant de 3 200€ HT afin de pallier à une hausse du besoin
DEC. 2024-355	Décision relative à un avenant n°1 qui prend en compte la modification des données d'identification du titulaire du marché 22-MAPA-FCS-08 Vérifications périodiques et contrôles réglementaires - Lot 04 Vérifications périodiques réglementaires des équipements sportifs, la société SOLEUS, qui change son RIB et son numéro SIRET
DEC. 2024-356	Décision portant attribution de la salle Mauvezin à un particulier
DEC. 2024-357	Décision portant sur l'embauche de la troupe Golden Gospel dans le cadre du spectacle du 19 janvier 2025
DEC. 2024-358	Décision portant sur le spectacle Sexe et Jalousie vendredi 28 mars 2025 à la salle polyvalente.
DEC. 2024-359	Décision portant attribution de la salle Mauvezin à un particulier
DEC. 2024-360	Décision portant sur les provisions pour risque de dépréciations de créance d'une montant de 14 500 € pour l'année 2024
DEC. 2024-361	Décision portant reprise des provisions de l'exercice 2021 pour risque de dépréciations de créance d'un montant de 10 000 €
DEC. 2024-362	Décision portant attribution d'un marché subséquent (LC 2024-65) à la société ALBIZIA pour la fourniture et la plantation de deux arbres à la Crèche municipale, pour un montant de 363,20 € HT
DEC. 2024-363	Décision portant attribution du Bureau TESTOU au Cabinet DALAS le 05-02-2025
DEC. 2024-364	Décision portant conversion d'une concession dans le cimetière La Grange [redacted] - Concession Carré C1 Emplacement 58 - Cimetière La Grange
DEC. 2024-365	Décision portant attribution du Bureau TESTOU au Syndic ASL LES JARDINS DU LEVANT le 06-02-25
DEC. 2024-366	Décision portant mise à disposition d'une parcelle auprès de la société Equans Ineo Infracom

DEC. 2024-367	Décision portant attribution de la salle Mauvezin à l'Agence SAGIREC le mercredi 5 février 2025 de 17h45 à 20h00
DEC. 2024-368	Décision portant sur le virement de crédits de chapitre à chapitre sur le budget communal pour 2024
DEC. 2025-001	Décision portant attribution d'un marché subséquent (LC 2025-01) à la société ALLEZ pour des travaux de dépannage électrique et de nettoyage au transformateur tarif jaune de Buffebiau pour un montant de 682,10 € HT
DEC. 2025-002	Décision portant attribution d'une concession dans le cimetière La Grange à [redacted] Concession Cavurne AMARANTE n°17
DEC. 2025-003	Décision portant attribution de la salle MAUVEZIN à un particulier le samedi 15 mars 2025
DEC. 2025-004	Décision portant attribution de la salle MAUVEZIN à un particulier du vendredi 27 juin 2025 à 17h00 au dimanche 29 juin 2025
DEC. 2025-005	Décision portant attribution de la salle MAUVEZIN à un particulier le samedi 1er mars 2025
DEC. 2025-006	Décision portant attribution du bureau TESTOU au Cabinet SITEA le 29/10/24
DEC. 2025-007	Décision portant attribution du dojo Pierre de COUBERTIN à l'association AÏKIDO pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-008	Décision portant attribution des installations sportives municipales à l'association ATHLETISME CLUB CASTELGINEST pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-009	Décision portant signature du contrat pour le Spectacle Golden Gospel à L'église de Castelginest le 19/01/2025
DEC. 2025-010	Décision portant signature d'une convention avec IFAC Établissement Midi-Pyrénées pour la formation BAFA Approfondissement
DEC. 2025-011	Décision portant attribution d'un marché subséquent (LC 2025-02) à la société SYSTHERMIC pour des travaux de remplacement de la chaudière existante à la Crèche municipale pour un montant de 19 074,00 € HT
DEC. 2025-012	Décision portant attribution d'un marché n° 24-MAPA-FCS-06 à la société EXPERT LOISIRS pour la maintenance et entretien des aires de jeux de la Commune pour un montant maximum annuel de 30 000 € HT
DEC. 2025-013	Décision portant signature d'une convention avec Xavier FUSCIARDI pour la formation Forces de sécurité SDTI au bénéfice des agents de la Police Municipale
DEC. 2025-014	Décision portant signature d'une convention avec CIDEFE pour la formation des élus
DEC. 2025-015	Décision portant signature d'une convention avec SOTEL formation pour la formation habilitation électrique pour un agent
DEC. 2025-016	Portant adhésion à l'association ADERE Occitanie, centrale de référencement pour un montant de 50€ttc par an,
DEC. 2025-017	Décision portant attribution d'une concession dans le cimetière La Grange à [redacted] - Concession CAVURNE AMARANTE n°18
DEC. 2025-018	Décision portant attribution d'une concession dans le cimetière La Grange à [redacted] - Concession Carré C3 n°57
DEC. 2025-019	Décision portant attribution d'une concession dans le cimetière La Grange à [redacted] - Concession Carré T1 n°48
DEC. 2025-020	Décision portant adhésion à l'association Arbres et Paysage d'Autan pour un montant de 400€ annuels

DEC. 2025-021	Décision portant renouvellement de l'adhésion à l'association « Les amis de la Gendarmerie » pour l'année 2025 pour un montant de 100 €
DEC. 2025-022	Décision portant signature d'une convention avec IFAC Établissement Midi-Pyrénées pour la formation BAFA Approfondissement
DEC. 2025-023	Décision portant renouvellement de l'adhésion à l'association Fédération des Sociétés Musicales de Haute Garonne
DEC. 2025-024	Décision portant attribution du Bureau TESTOU à IMMO DE FRANCE le mercredi 5 mars 2025
DEC. 2025-025	Décision portant attribution des installations sportives municipales à l'association BASKET CASTELGINEST pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-026	Décision portant attribution des installations sportives municipales à l'association BOXING SAVATE pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-027	Décision portant attribution des installations du boulodrome au Club Bouliste de Buffebiau pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-028	Décision portant attribution des installations du gymnase Pierre de Coubertin à l'association des COMPAGNONS de L'ARC pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-029	Décision portant attribution du bureau Anne-Marie TESTOU au CAPITOLE VELO CLUB de CASTELGINEST pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-030	Décision portant attribution des installations du boulodrome à l'ECOLE DE PETANQUE de CASTELGINEST pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-031	Décision portant attribution des installations du boulodrome à EDUCNAUTE pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-032	Décision portant attribution des installations sportives de la commune au FJEP pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-033	Décision portant attribution des installations sportives de la commune à l'association de la GYMNASTIQUE VOLONTAIRE pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-034	Décision portant attribution des installations sportives de la commune à l'association du JUDO CLUB DE CASTELGINEST pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-035	Décision portant attribution des installations sportives de la commune à l'association du KARATÉ de CASTELGINEST pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-036	Décision portant attribution des installations de la commune à la MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE de CASTELGINEST pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-037	Décision portant attribution des installations de la commune à l'association ROCK DANSE A 2 pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-038	Décision portant attribution des installations de la commune à l'association du TAEKWONDO de CASTELGINEST pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-039	Décision portant attribution des installations de la commune à l'association TEMPS DANSE pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-040	Décision portant attribution des installations de la commune à l'association du TENNIS DE TABLE pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-041	Décision portant attribution des installations de la commune à l'association du TENNIS CLUB pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-042	Décision portant attribution des installations de la commune à l'association des COMPAGNONS DE L'ARC pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-043	Décision portant attribution des installations de la commune à l'association UNE HISTOIRE pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-044	Décision portant attribution des installations de la commune à l'association du VIET VO DAO pour la saison 2024/2025

DEC. 2025-045	Décision portant attribution de salles municipales à l'association AGIR POUR LES ANIMAUX pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-046	Décision portant attribution de salles municipales à l'association ALLIANCE FRANCO ITALIENNE pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-047	Décision portant attribution de salles municipales à l'association CASTEL'CANTO pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-048	Décision portant attribution de salles municipales à l'association CASTEL'ACADÉMIE pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-049	Décision portant attribution de salles municipales à l'association CASTEL'ARTS pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-050	Décision portant attribution de salles municipales à l'association CERAM pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-051	Décision portant attribution de salles municipales à l'association des CHEVEUX D'ARGENT pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-052	Décision portant attribution de salles municipales à l'association CRISTAL DE ROCHE pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-053	Décision portant attribution de salles municipales à l'association DOLCE VITA pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-054	Décision portant attribution de salles municipales à l'association CRISTAL pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-055	Décision portant attribution de salles municipales à l'association du DON DU SANG pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-056	Décision portant attribution de salles municipales à l'association FRANSKA pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-057	Décision portant attribution de salles municipales à l'association de l'HARMONIE DES GENETS pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-058	Décision portant attribution de salles municipales à l'association du COMITE DE SOUTIEN AU JUMELAGE pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-059	Décision portant attribution de salles municipales à l'association des AJT pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-060	Décision portant attribution de salles municipales à l'association NORD EN VIE pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-061	Décision portant attribution de salles municipales à l'association RESA pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-062	Décision portant attribution de salles municipales à l'association VENT DE FETES pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-063	Décision portant attribution de salles municipales à l'association WAKABA pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-064	Décision portant attribution d'un marché subséquent (LC 2025-12) à la société STTL pour des travaux sur le bâtiment situé au 12 rue Pont Fauré pour un montant de 9 250,00 € HT
DEC. 2025-065	Décision portant avenant au marché subséquent de la lettre de consultation n°82/2023 de l'accord-cadre n°21-AC-TVX-07 lot n°13 à la société STTL portant le montant total à 12 900,00 € HT pour des travaux supplémentaires d'abattage d'un arbre mort sur la parcelle située au 12 rue Pont Fauré
DEC. 2025-066	Décision portant avenant au marché subséquent de la lettre de consultation n°63/2024 de l'accord-cadre n°21-AC-TVX-07 lot n°14 à la société PDL portant le montant total à 4 315,00 € HT pour la fourniture et la mise en place des deux arbres supplémentaires
DEC. 2025-067	Décision portant attribution d'une concession dans le cimetière La Grange à [redacted] - Concession Carré C3 n°58

DEC. 2025-068	Décision portant attribution de la salle polyvalente Joséphine BAKER à l'association HISTOIRE DE COEUR le 23 février 2025 pour l'organisation d'un loto
DEC. 2025-069	Décision portant attribution de la salle polyvalente Joséphine BAKER à l'association HANDY SITTER le 24 novembre 2024 pour l'organisation d'un loto
DEC. 2025-070	Décision portant attribution de la salle polyvalente Joséphine BAKER à l'association LES VOLANTS DE CASTEL le 10 mai 2025 pour l'organisation d'un loto
DEC. 2025-071	Décision portant attribution des installations sportives ainsi que des salles municipales à l'association USC FOOTBALL pour la saison 2024/2025
DEC. 2025-072	Décision portant attribution de la salle polyvalente Joséphine BAKER à l'association DU SECOURS CATHOLIQUE le 11 avril 2025 pour l'organisation du Bol de Riz
DEC. 2025-073	Décision portant signature d'une convention avec IFAC Établissement Midi-Pyrénées pour la formation BAFA Théorique
DEC. 2025-074	Décision portant attribution d'un marché subséquent (LC 2025-06) à la société MIDI AQUITAINE pour des travaux sur la terrasse et trottoir au bâtiment situé au 12 rue Pont Fauré pour un montant de 19 199,46 € HT
DEC. 2025-075	Décision portant attribution d'un marché subséquent (LC 2025-07) à la société ALLEZ pour des travaux d'électricité au tableau électrique sur le bâtiment situé au 12 rue Pont Fauré pour un montant de 3 934,69 € HT
DEC. 2025-076	Décision portant attribution d'un marché subséquent (LC 2025-08) à la société SOCOCLIM pour des travaux de déplacement de deux radiateurs sur le bâtiment situé au 12 rue Pont Fauré pour un montant de 895,42 € HT
DEC. 2025-077	Décision portant attribution d'un marché subséquent (LC 2025-09) à la société TMP pour des travaux de réfection de la couverture de la dépendance et réhausse du plancher de la petite salle sur le bâtiment situé au 12 rue Pont Fauré pour un montant de 12 101,07 € HT
DEC. 2025-078	Décision portant attribution d'une concession dans le cimetière La Grange à [redacted] - Concession ALTHEA 3 n°41
DEC. 2025-079	Décision portant adhésion à l'association CUSMA pour l'année de 2025
DEC. 2025-080	Portant signature d'un contrat de maintenance des hottes et bacs à graisses avec la société SAPIAN
DEC. 2025-081	Décision portant attribution d'un marché subséquent (LC 2025-03) à la société APF pour des travaux de changement de menuiseries extérieures sur le bâtiment situé au 12 rue Pont Fauré pour un montant total de : 39371,41 € HT
DEC. 2025-082	Décision portant attribution du bureau TESTOU à l'agence IZYSYNDIC le 11-03-2025 pour une assemblée générale de copropriétaires.
DEC. 2025-083	Décision portant attribution du bureau TESTOU à l'agence SAGIREC le 05-03-2025 pour une assemblée générale de copropriétaires.
DEC. 2025-084	Décision portant attribution d'une concession dans le cimetière La Grange à [redacted] Concession CAVURNE AMARANTE n°36
DEC. 2025-085	Décision portant signature d'un bail commercial avec la société Les Jardins by Chez Lilly, décision prise dans l'attente d'une délibération
DEC. 2025-086	Décision portant attribution d'un accord-cadre de fournitures de bureau, petits équipements à la société LACOSTE DACTYL

DEC. 2025-087	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la société MOD@2
DEC. 2025-088	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la SARL JS AVENIR
DEC. 2025-089	Décision portant mise à disposition du domaine public au profit de la SAS « OLIV'B »
DEC. 2025-090	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la Boucherie l'Ovalie
DEC. 2025-091	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la SARL THE CASTLE
DEC. 2025-092	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la SARL LE SEVEN
DEC. 2025-093	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la SARL TIAGAN
DEC. 2025-094	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la SARL MMP
DEC. 2025-095	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la société AU RDV DES CAPRICIEUSES
DEC. 2025-096	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de l'EIRL PERIE
DEC. 2025-097	Décision portant la notification de l'avenant n°2, concernant le marché n° 21-AC-TVX-07 : ACCORD CADRE DE TRAVAUX - Lot 13 : « Démolition et déblaiement – Désamiantage », pour la prise en compte de la modification de données d'identification du titulaire du marché
DEC. 2025-098	Décision portant la notification de l'avenant n°1, concernant le marché subséquent de la lettre de consultation n°06/2025 de l'accord-cadre n°21-AC-TVX-07 pour le n° 01 : Maçonnerie - Gros œuvre - Enduits extérieurs pour la réalisation de travaux supplémentaires portant à 20 988,46 € HT le montant total de la lettre de consultation
DEC. 2025-099	Décision portant attribution de la salle MAUVEZIN à un particulier le 24-05-25
DEC. 2025-100	Décision portant signature d'une convention avec IFAC Établissement Midi-Pyrénées pour la formation BAFA Théorique
DEC. 2025-101	Décision portant signature d'une convention avec SOTEL formation pour la formation habilitation électrique
DEC. 2025-102	Décision portant signature d'une convention avec SOTEL formation pour la formation habilitation électrique
DEC. 2025-103	Décision portant renouvellement d'une concession dans le cimetière MALCONSEIL pour [redacted] - Concession n°576, Case S16
DEC. 2025-104	Décision portant renouvellement d'une concession dans le cimetière LA GRANGE pour [redacted] - Concession n°317, Columbarium 3, Case n°28
DEC. 2025-105	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la société NICO IL PIZZAIOLO
DEC. 2025-106	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la société LES DELICES DE LENI
DEC. 2025-107	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la société SARL BRUNO PEREIRA
DEC. 2025-108	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la société LA FONTAINE AUX FLEURS

DEC. 2025-109	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la société COACHELLA
DEC. 2025-110	Décision portant attribution du Bureau Testou à l'agence HOMEKARE le 16-04-25
DEC. 2025-111	Décision portant la notification de l'avenant n°1 concernant la suppression de prestations au CDPGF du marché n° 21-MAPA-FCS-06 : Maintenance des portes, portails, barrières et rideaux motorisés et manuels, conclu avec la société TK ELEVATOR France
DEC. 2025-112	Décision portant la notification de l'avenant n°1, concernant le marché subséquent de la lettre de consultation n°49/2024 de l'accord-cadre n°21-AC-TVX-07 pour le n° 03 : Charpente - Couverture - Zinguerie pour la réalisation de travaux supplémentaires de 5 951,00 € HT
DEC. 2025-113	Décision portant sur l'organisation du concert du 19 mars 2025 « Mozart Les noces de Figaro » à la salle polyvalente J.Baker

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme URSULE et après en avoir délibéré :

- **PREND** acte de la présentation du compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations reçues du Conseil Municipal.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_002-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-002

Mairie de CASTELginest

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : *33*
Présents : *20*
Absents : *13*
Procurations : *12*
Votants : *32*

Convocation du Conseil Municipal
en date du :
13 mars 2025

Affichage en date du :
13 mars 2025

Publication en date du :
19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Adhésion de la commune à l'AMF 31

La commune de Castelginest adhère depuis de nombreuses années à l'Association des Maires de France (AMF). Cette année est reconduite la participation unique qui inclut la cotisation à l'AMF 31 mais aussi celle à l'AMF Nationale.
La cotisation unique permet de simplifier les démarches d'adhésion et garantit à l'AMF 31 le reversement par l'AMF d'une part des cotisations nationales.
Le montant de la cotisation unique pour 2025 s'élève à 2 108.30 €.
Il est demandé au conseil municipal de valider l'adhésion et la participation 2025 de la commune à l'AMF/AMF 31.

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_002-DE
Reçu le 21/03/2025

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'adhésion de la commune à l'AMF 31 ;

- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2025 ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Grégoire CARNEIRO,

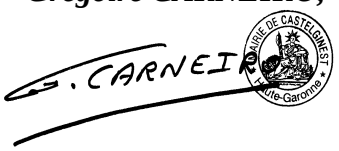

Maire de Castelginest

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_03-DE
Reçu le 14/04/2025

N° DEL.2025-003

Mairie de CASTELGINEST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal
en date du :
13 mars 2025

Affichage en date du :
13 mars 2025

Publication en date du :
19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Dénomination de l'espace vert situé Allée du Trézégat et Rue de l'Aiguillon

À la suite de la réunion de concertation qui s'est tenue le 4 mars 2025 en mairie avec les riverains de la Place Mirande, il a été proposé de dénommer l'espace vert situé entre l'allée du Trézégat et la rue de l'Aiguillon « l'espace du Trézégat ».
Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver cette nouvelle dénomination.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme BRISACIER et après en avoir délibéré :

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_03-DE
Reçu le 14/04/2025

- **APPROUVE** la dénomination ci-dessus ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_004-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-004

Mairie de CASTELGINEST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal
en date du :
13 mars 2025

Affichage en date du :
13 mars 2025

Publication en date du :
19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Dénomination de voie

Il est proposé au Conseil Municipal de dénommer la voie située sur la parcelle BK 100 située lieu-dit La Gleysette : « Rue Saint-Exupéry ».
Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver cette nouvelle dénomination.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la dénomination ci-dessus ;

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_004-DE
Reçu le 21/03/2025

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_005-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-005

Mairie de CASTELginest

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : *33*
Présents : *20*
Absents : *13*
Procurations : *12*
Votants : *32*

Convocation du Conseil Municipal
en date du :
13 mars 2025

Affichage en date du :
13 mars 2025

Publication en date du :
19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Présentation du Rapport Social Unique (RSU) 2023

La collectivité doit élaborer chaque année un Rapport Social Unique (RSU) rassemblant les éléments et données à partir desquels sont établies les lignes directrices de gestion, déterminant la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines dans chaque administration, collectivité territoriale et établissement public.

Pour la réalisation du bilan social 2023 et à l'instar d'autres Centres de Gestion, le Centre de Gestion de la Haute-Garonne a mis à disposition de la collectivité un outil en ligne élaboré par le Centre Interdépartemental de la Grande Couronne. Grâce à cet outil, les

données du RSU sont valorisées au travers d'un rapport au format PDF, qui reprend les principaux indicateurs du RSU (effectifs, caractéristiques des agents sur emploi permanent, pyramide des âges, temps de travail, mouvements et promotions, budget et rémunérations, formation, action sociale et protection sociale complémentaire, conditions de travail, handicap, relations sociales, absentéisme, ...).

Conformément à l'article 33-3 de la loi n°84-53 modifiée : « Le rapport social unique prévu à l'article 9 bis A de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 précitée est présenté à l'assemblée délibérante, après avis du comité social territorial ».

Le RSU de la Commune a été présenté au Comité Social Territorial (CST) en date 4 février 2025.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme URSULE et après en avoir délibéré :

- **PREND** acte de la présentation du Rapport Social Unique (RSU) ;

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_006-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-006

Mairie de CASTELginest

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations :12
Votants :32

Convocation du Conseil Municipal
en date du :
13 mars 2025

Affichage en date du :
13 mars 2025

Publication en date du :
19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Modification du tableau des effectifs

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs, il convient, après avis du Comité Social Territorial, de supprimer certains postes devenus obsolètes à compter du 01 avril 2025 :

- 1 poste d'adjoint administratif principal 2ème classe à temps complet ;
- 1 poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet (28 heures) ;
- 1 poste de rédacteur à temps complet ;
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet ;

- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps complet ;
- 1 poste de professeur territorial d'enseignement artistique à temps complet ;
- 1 poste d'ATSEM principal de 1ère classe à temps complet ;
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure à temps complet ;
- 2 postes d'adjoint technique territorial à temps complet ;
- 1 poste d'agent de maîtrise à temps complet ;
- 1 poste de technicien à temps complet ;
- 1 poste de technicien principal 1ère classe à temps complet.

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis favorable à l'unanimité du Comité Social Territorial en date du 4 février 2025 ;

ouï l'exposé de Mme URSULE et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la suppression des postes au 01 avril 2025 comme indiqué ci-dessus ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_007-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-007

Mairie de CASTELginest

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Modalités d'attribution de véhicules de service aux agents communaux

L'article L2123-18-1-1 du Code général des collectivités territoriales introduit par la loi du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique dispose que « selon des conditions fixées par une délibération annuelle, le conseil municipal peut mettre un véhicule à disposition de ses membres ou des agents de la commune lorsque l'exercice de leurs mandats ou de leurs fonctions le justifie. Tout autre avantage en nature fait l'objet d'une délibération nominative, qui en précise les modalités d'usage. »

Les conditions d'octroi de cet avantage doivent faire l'objet d'une délibération qui en précise les modalités d'usage.

Véhicule de service dont le remisage est autorisé à domicile

✔ Le Maire
✔ La 1ère adjointe
✔ La Directrice des Services Techniques
✔ Le Responsable du service état civil et population
✔ Le Chef de service de la Police Municipale
✔ Le Responsable du service enfance jeunesse
✔ Le Responsable de la salle des fêtes
✔ Les Agents en astreinte
✔ A titre exceptionnel, les agents ou élus en mission ponctuelle.

Véhicule de service

Les agents amenés à utiliser ponctuellement un véhicule de la Ville pour des raisons de services, peuvent prendre possession d'un véhicule afin d'effectuer leur mission (lieu et durée préalablement définis).
Le remisage à domicile pourra être autorisé en dehors des horaires de travail, à titre exceptionnel pour les nécessités de service.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2123-18-1-1 ;
Vu la délibération n°DEL.2021-054 portant règlement intérieur d'utilisation des véhicules de service ;

Ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la liste des mandats, fonctions et missions permettant le remisage à domicile des véhicules de service telle que mentionnée ci-dessus ;

- **PRECISE** que l'utilisation des véhicules sera soumise au règlement intérieur de l'utilisation des véhicules de service ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_008-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2024-008

Mairie de CASTELGINEST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Débat d'orientations budgétaires 2025

Le débat d'orientations budgétaires constitue la première étape du cycle budgétaire. Ce débat porte sur les choix budgétaires opérés par la collectivité pour l'année à venir, tant en matière de fonctionnement qu'en matière d'investissement. Le débat se tient conformément à la loi dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et M. PELLETIER, et après en avoir délibéré :

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_008-DE
Reçu le 21/03/2025

- **PREND** acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2025 ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_009-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-009

Mairie de CASTELGINEST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Autorisation de programme pour le Plan Pluriannuel d'Investissement : actualisation

Par délibération n°2024-010 en date du 05 mars 2024, le Conseil Municipal a approuvé le Plan Pluriannuel d'Investissement pour la période 2023-2026.
Par délibération 2024-210 du 4 décembre 2024, la modification de ce PPI pour certaines opérations a été approuvée.

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_009-DE
Reçu le 21/03/2025

Il est proposé au Conseil Municipal de le modifier pour tenir compte du montant des marchés de travaux qui ont été notifiés pour le complexe sportif et de la consommation réelle des crédits de paiement 2024 de toutes les opérations.
Les modifications apparaissent sur le document joint à la présente note de synthèse.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver l'actualisation du PPI.

Le Conseil Municipal,

Vu le Plan Pluriannuel d'Investissement joint ;

Ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré :

- **ABROGE** les délibérations n°2024-010 du 05 mars 2024 Autorisations de programme pour le Plan Pluriannuel d'Investissements et n°2024-210 du 4 décembre 2024 Autorisant l'actualisation des Autorisations de programme pour le Plan Pluriannuel d'Investissements ;

- **APPROUVE** l'actualisation du Plan Pluriannuel d'Investissements de la commune tel que présenté en annexe de la présente délibération ;

- **DIT** que les crédits de paiement seront inscrits au budget de la commune, exercice 2025 ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 4 (DARDENNE x2, BOSIO x2)

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_010-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-010

Mairie de CASTELGINEST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Bilan des cessions et acquisitions foncières pour l'année 2024

Conformément au Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal délibère pour chaque opération sur la gestion des biens et des opérations immobilières effectuées par la commune en 2024.

Le bilan récapitulatif est présenté aux membres du Conseil Municipal et sera annexé au Compte Administratif.

CESSIONS (article 775)			**Montant**
Parcelle BA 272	421 m²	Rue de la Teularie	130 510,00 €
Parcelles BK 93 et 95	991 m²	La Gleysette	40 000,00 €
			170 510,00 €
ACQUISITIONS (articles 2111 et 2115)			**Montant**
			0, 00 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré :

- PREND ACTE du bilan des cessions et acquisitions réalisées dans le cadre de l'exercice 2024 ;

- PRECISE que ce bilan sera annexé au compte administratif 2024 de la commune ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_11-DE
Reçu le 14/04/2025

N° DEL.2025-011

Mairie de CASTELginest

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Signature d'un bail commercial avec la société Les Jardins by Chez Lilly

La commune a souhaité préserver et valoriser le bâtiment municipal situé au 12 Rue du Pont Fauré afin de pouvoir accueillir un nouveau restaurant.

Après avoir effectué les travaux de rénovation et d'accessibilité sur ce bâtiment, le projet travaillé en partenariat entre la commune et le restaurateur va contribuer à la dynamique de la commune.

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_11-DE
Reçu le 14/04/2025

N° DEL.2025-011

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à signer un bail commercial avec la société Les Jardins by Chez Lilly afin de permettre une ouverture à l'été 2025.

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de bail commercial,

Ouï l'exposé de M. le Maire et Mme URSULE, et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les termes du bail commercial avec la société Les jardins by Chez Lilly ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_012-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-012

Mairie de CASTELGINEST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour le fonctionnement de l'Ecole municipale de Musique Claude Nougaro

Afin de soutenir l'activité de l'Ecole municipale de musique, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à solliciter du Conseil Départemental de Haute-Garonne une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2025.

Le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé de Mme DELCASSÉ et après en avoir délibéré :

- **SOLLICITE** du Conseil Départemental de la Haute-Garonne une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2025 pour le fonctionnement de l'école municipale de musique Claude Nougaro ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_013-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-013

Mairie de CASTELGINEST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Convention de partenariat entre la commune et le collège Jacques Mauré pour l'organisation d'un concert commun

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la convention de partenariat entre la commune et le collège Jacques Mauré pour l'organisation d'un concert commun entre les élèves de l'école municipale de musique et la chorale du collège Jacques Mauré.

Le Conseil Municipal,

Vu la convention de partenariat entre la commune et le collège Jacques Mauré pour l'organisation d'un concert commun,

Ouï l'exposé de Mme DELCASSÉ et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la convention de partenariat entre la commune et le collège Jacques Mauré pour l'organisation d'un concert commun ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_014-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-014

Mairie de CASTELGINEST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'extension et la rénovation thermique de l'école maternelle Françoise DOLTO

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves de l'école maternelle Françoise Dolto actuellement accueillis au sein de l'école élémentaire Léonard de Vinci et au sein de bungalows loués par la commune au sein de l'école maternelle, il est nécessaire de poursuivre les travaux sur l'école maternelle Françoise Dolto.
En 2024, la réalisation d'une surtoiture a été menée, permettant de préserver durablement la toiture de cette école endommagée par les intempéries de septembre 2022.

Il convient désormais de rénover et d'étendre l'école maternelle Françoise Dolto pour améliorer le confort thermique de l'école.
Les travaux sont les suivants :

- Extension de la cuisine et du réfectoire ;
- Isolation thermique du bâtiment ;
- Réfection énergétique (chauffage, production d'eau chaude) ;
- Changement de la VMC en double flux et menuiseries extérieures ;
- Remplacement de l'éclairage électrique.

Le coût total prévisionnel de l'opération s'élève à 1 295 890 € H.T.

Il est proposé au Conseil Municipal de demander une subvention au Conseil Départemental au titre du Contrat de Territoire 2025 pour rénover et étendre l'école maternelle Françoise Dolto afin d'en améliorer le confort thermique.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. PELLETIER et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la proposition de financement ci-dessus énoncée ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter le Conseil Départemental pour ces travaux ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_015-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-015

Mairie de CASTELGINEST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Adoption d'une convention au titre du fonds de concours métropolitain au bénéfice des projets communaux participant à la résilience et à la réduction des gaz à effet de serre

Dans le cadre du fonds de concours de Toulouse Métropole au bénéfice des projets communaux participant à la tenue des objectifs métropolitains de résilience et de réduction des gaz à effet de serre, la commune a présenté le projet relatif à la rénovation thermique et à l'extension de l'école maternelle Françoise Dolto.

Toulouse Métropole s'engage à participer financièrement au projet pour un montant de 200 000 €.

Afin que la commune puisse bénéficier de cette aide, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la signature de la convention relative à ce fonds.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme FACCHINI et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la convention au titre du fonds de concours métropolitain au bénéfice des projets communaux participant à la résilience et à la réduction des gaz à effet de serre ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_016-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-016

Mairie de CASTELGINEST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 11
Votants : 31

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
LAURENT Sandrine
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la réalisation du complexe sportif de Buffebiau : modification du plan de financement

Par délibération n°2024-162 en date du 12 septembre 2024, le Conseil Municipal a sollicité le Conseil Départemental pour le financement de la piste d'athlétisme du futur complexe sportif.

Il est proposé au Conseil Municipal de modifier le plan de financement et de demander une subvention au Conseil Départemental au titre du contrat de territoire 2025 pour la réalisation de la piste d'athlétisme, du terrain multisport ainsi que des aires de lancers.

Le coût total prévisionnel de l'opération s'élève désormais à 1 809 000 € HT.

COUT DE L'OPERATION	DEPENSES
Travaux d'aménagement sportif réalisation de la piste et terrain multisport et aires de lancers	1 625 000
Equipements d'athlétisme	134 385
Honoraires de maitrise d'œuvre et frais annexe (SPS - CT)	49 615
TOTAL de L'OPERATION HT	**1 809 000**

FINANCEMENT DE L'OPERATION	RECETTES
REGION CTO	200 000
CONSEIL DEPARTEMENTAL	200 000
AUTOFINANCEMENT	812 252
EMPRUNT	300 000
FCTVA (16,404 % du TTC)	296 748
TOTAL HT	**1 809 000**

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération 2024-165 du 12 septembre 2024 relative à la demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la réalisation d'une piste d'athlétisme ;

ouï l'exposé de M. IRSUTTI et après en avoir délibéré :

- **ABROGE** la délibération 2024-165 du 12 septembre 2024 relative à la demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la réalisation d'une piste d'athlétisme ;

- **APPROUVE** la proposition de financement ci-dessus énoncée ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter le Conseil Départemental pour ces travaux ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_17-DE
Reçu le 27/03/2025

N° DEL.2025-017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations :11
Votants :31

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
LAURENT Sandrine
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Demande de subvention auprès de la Région pour la réalisation du complexe sportif de Buffebiau : modification du plan de financement

Par délibération n°2024-214 en date du 4 décembre 2024, le Conseil Municipal a sollicité le Conseil Régional pour le financement de la piste d'athlétisme du futur complexe sportif.

Il est proposé au Conseil Municipal de modifier le plan de financement et de demander une subvention au Conseil Régional pour la réalisation de la piste d'athlétisme, du terrain multisport ainsi que des aires de lancers.

Le coût total prévisionnel de l'opération s'élève désormais à 1 809 000 € HT.

COUT DE L'OPERATION	**DEPENSES**
Travaux d'aménagement sportif réalisation de la piste et terrain multisport et aires de lancers	1 625 000
Equipements d'athlétisme	134 385
Honoraires de maitrise d'œuvre et frais annexe (SPS - CT)	49 615
TOTAL de L'OPERATION HT	**1 809 000**

FINANCEMENT DE L'OPERATION	**RECETTES**
REGION CTO	200 000
CONSEIL DEPARTEMENTAL	200 000
AUTOFINANCEMENT	812 252
EMPRUNT	300 000
FCTVA (16,404 % du TTC)	296 748
TOTAL HT	**1 809 000**

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération 2024-214 du 4 décembre 2024 relative à la demande de subvention auprès du Conseil Régional pour la réalisation d'une piste d'athlétisme ;

ouï l'exposé de M. IRSUTTI et après en avoir délibéré :

- **ABROGE** la délibération 2024-214 du 12 décembre 2024 relative à la demande de subvention auprès du Conseil Régional pour la réalisation d'une piste d'athlétisme ;

- **APPROUVE** la proposition de financement ci-dessus énoncée ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter le Conseil Régional pour ces travaux ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Grégoire CARNEIRO,

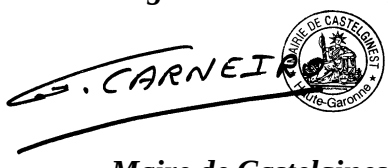

Maire de Castelginest

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_018-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-018

Mairie de CASTELGINEST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Lancement de la Concession de Service Public pour la gestion du cinéma municipal : Choix du mode gestion pour l'exploitation du cinéma municipal « Le Castélia »

La convention qui lie la commune à l'exploitant du cinéma municipal « Le Castélia » arrivera à son terme le 31 décembre 2025. Il revient au Conseil municipal, au vu du rapport présentant les caractéristiques du service à exploiter, de se prononcer sur le principe du recours à une concession de service public concernant l'exploitation du cinéma municipal « Le Castélia ».

Après avis favorable à l'unanimité du Comité Social Territorial du 4 février 2025 et de la commission consultative des services publics locaux en date du 06 février 2025, il est proposé au Conseil Municipal, au vu du rapport présentant les caractéristiques du service à exploiter et les différents modes de gestion possibles annexé à la présente délibération, de retenir la concession de service public sous forme d'affermage pour la gestion du cinéma municipal.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à lancer une consultation sous forme de concession de service public pour la gestion du cinéma municipal « Le Castélia » et à engager les négociations avec les candidats.

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis favorable à l'unanimité du Comité Social Territorial en date du 4 février 2025,
Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission consultative des services publics locaux en date du 06 février 2025,
Vu le rapport présentant les caractéristiques du service à exploiter et les différents modes de gestion possibles,

ouï l'exposé de Mme URSULE et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le principe de la concession de service public pour la gestion du cinéma municipal « Le Castélia » ;

- **APPROUVE** les caractéristiques essentielles de la convention que doit assurer le concessionnaire ;

- **AUTORISE** M. le Maire ou un adjoint le représentant à lancer une consultation sous forme de concession de service public pour l'implantation, la gestion du cinéma « Le Castélia » et à engager les négociations avec les candidats ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_020-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-020

Mairie de CASTELGINEST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Convention vacances loisirs 2025 avec la Caisse d'Allocations Familiales : autorisation de signer la convention

Afin de permettre aux familles castelginestoises, en fonction de leurs ressources, de bénéficier de réductions sur l'accueil de loisirs extrascolaire, il est proposé au Conseil Municipal de renouveler la convention vacances loisirs pour l'année 2025 avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme FACCHINI et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les termes de la convention vacances loisirs 2025 avec la Caisse d'Allocations Familiales ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_021-DE
Reçu le 21/03/2025

Mairie de CASTELginest

N° DEL.2025-021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Convention annuelle d'aide au fonctionnement « Fonds Publics et Territoires » Axe 1 « Accueil des enfants en situation de handicap dans les structures et services d'accueil de droit commun » : signature de la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à signer la convention annuelle d'aide au fonctionnement Fonds « Publics et Territoires » Axe 1 « Accueil des enfants en situation de handicap dans les structures et services d'accueil de droit commun ».

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme FACCHINI

Vu la convention annuelle d'aide au fonctionnement Fonds « Publics et Territoires » Axe 1 « Accueil des enfants en situation de handicap dans les structures et services d'accueil de droit commun »,

et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les termes de la convention annuelle d'aide au fonctionnement « Fonds Publics et Territoires » Axe 1 « Accueil des enfants en situation de handicap dans les structures et services d'accueil de droit commun » ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_022-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-022

Mairie de CASTELGINEST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Renouvellement de la Convention Territoriale Globale : convention de cession de données avec la Caisse d'Allocations Familiales

Dans le cadre du renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG), la commune et la CAF de la Haute-Garonne doivent réaliser un diagnostic territorial partagé.

Pour le mener à bien, la CAF de la Haute-Garonne met à disposition de la commune, aux conditions énumérées dans la convention ci-joint, les données sociales dont elle est détentrice de nature à nourrir ce diagnostic. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_022-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-022

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme FACCHINI

Vu la convention de cession de données avec la Caisse d'Allocations Familiales,

et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les termes de la convention de cession de données avec la Caisse d'Allocations Familiales ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_023-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-023

Mairie de CASTELGINEST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Offre de séjour pour les enfants : tarification des séjours organisés par le centre de loisirs municipal

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer la tarification du séjour organisé par le centre de loisirs municipal durant les vacances de l'année 2025.

Les 10-12 ans partiront du 13 au 19 avril 2025 à Gouaux-de-Larboust. Les 12-17 ans partiront du 5 au 12 juillet 2025 au camping le Pardaillan à Gondrin dans le Gers. Le coût du séjour sera le suivant :
Tranche 1 (0 - 400) : 310 € pour les castelginestois et 350 € pour les extérieurs
Tranche 2 (401 - 600) : 330 € pour les castelginestois et 370 € pour les extérieurs

Tranche 3 (601 - 800) : 350 € pour les castelginestois et 390 € pour les extérieurs
Tranche 4 (801 - 1000) : 370 € pour les castelginestois et 410 € pour les extérieurs
Tranche 5 (1001 et plus) : 390 € pour les castelginestois et 430 € pour les extérieurs

Les 7-11 ans partiront du 15 au 21 juillet 2025 à Condom. Le coût du séjour sera le suivant :
Tranche 1 (0 - 400) : 310 € pour les castelginestois et 350 € pour les extérieurs
Tranche 2 (401 - 600) : 330 € pour les castelginestois et 370 € pour les extérieurs
Tranche 3 (601 - 800) : 350 € pour les castelginestois et 390 € pour les extérieurs
Tranche 4 (801 - 1000) : 370 € pour les castelginestois et 410 € pour les extérieurs
Tranche 5 (1001 et plus) : 390 € pour les castelginestois et 430 € pour les extérieurs

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme FACCHINI et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les tarifs tels qu'ils ont été exposés ci-dessus pour les différents séjours ;

- **PRECISE** qu'un acompte d'un montant de 30 % du séjour sera demandé lors de la réservation du séjour ;

- **PRECISE** que le paiement du séjour pourra intervenir en plusieurs fois mais devra être effectué 10 jours minimum avant la date de départ ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Grégoire CARNEIRO,

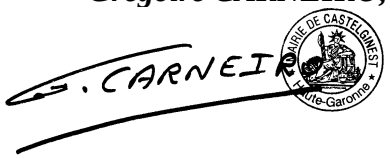

Maire de Castelginest

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_024-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-024

Mairie de CASTELGINEST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) conclue avec Toulouse Métropole et la SAS Première Pierre : adoption de l'avenant n°1

La commune et Toulouse Métropole ont signé une convention de projet urbain partenarial avec la SAS Première Pierre pour un projet immobilier situé 10 – 12 et 14 Chemin des Barrières.

Par arrêté de transfert signé en date du 3 juillet 2024, le Permis de Construire n°031 116 22C0054 T02, délivré au bénéfice de la SAS PREMIERE PIERRE pour la réalisation de

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_024-DE
Reçu le 21/03/2025

35 logements sur le terrain situé 10,12 et 14 chemin des Barrières à Castelginest, a été transféré à la SCCV CHEMIN DES BARRIERES.

Conformément à l'article 11 de la convention de P.U.P, la SCCV CHEMIN DES BARRIERES doit se substituer pleinement à la SAS PREMIERE PIERRE dans tous ses droits et obligations découlant de la convention de PUP.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 permettant cette substitution pour l'ensemble de la convention de P.U.P initiale, mentionnant précédemment la SAS PREMIERE PIERRE, aussi dénommée, le « Constructeur »

Le Conseil Municipal,

Vu l'avenant n°1 à la convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) conclue avec Toulouse Métropole et la SAS Première Pierre : adoption de l'avenant n°1 ;

Oui l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) conclue avec Toulouse Métropole et la SAS Première Pierre : adoption de l'avenant n°1 ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_025-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-025

Mairie de CASTELGINEST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Constitution d'une servitude sur le domaine public pour permettre l'accès aux parcelles cadastrées AR 34 et AR 89 situées Rue Auguste Rodin

Conformément à l'article L.2122-4 du Code de la propriété des personnes publiques, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la constitution d'une servitude de passage sur le domaine public pour permettre l'accès aux parcelles cadastrées section AR 34 et AR 89 situées Rue Auguste Rodin à Castelginest.

Le Conseil Municipal,

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_025-DE
Reçu le 21/03/2025

Vu le Code de la propriété des personnes publiques ;

Oui l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la constitution d'une servitude sur le domaine public pour permettre l'accès aux parcelles cadastrées AR 34 et AR 89 situées Rue Auguste Rodin ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_26-DE
Reçu le 14/04/2025

N° DEL.2025-026

Mairie de CASTELGINEST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Classement dans le domaine public des parcelles communales

La commune est propriétaire de différentes parcelles qui constituent des espaces verts ou des délaissés de voirie. Il est proposé au Conseil Municipal, compte tenu de l'ouverture au public des voies concernées ou des espaces verts, de classer ces parcelles dans le domaine public afin d'en faciliter la gestion, laquelle est déjà assurée par Toulouse Métropole ou par la commune.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

- Route de Bessières, parcelle cadastrée section AS 406 d'une superficie de 43 m² ;
- Impasse du Douzillou, parcelles cadastrées section AK 249 d'une superficie de 366m² et AK 251 d'une superficie de 594 m² : délaissés d'espaces verts ;
- Chemin de Buffebiau, parcelle cadastrée section AV 94 d'une superficie de 1048 m² : parking ;
- Rue des Vignes, parcelle cadastrée section BB 203 d'une superficie de 995 m² ;
- Rue du Pont Vieil, parcelle cadastrée section BA 248 d'une superficie de 177 m² ;
- Rue du 11 novembre, parcelle cadastrée section BB 294 d'une superficie de 419 m² ;
- Rue des Prés, parcelle cadastrée section AZ 252 d'une superficie de 2 799 m² ;
- Chemin des Collines, parcelle cadastrée section AH 61 d'une superficie de 207 m² ;
- Chemin du Loup, parcelle cadastrée section BO 37 d'une superficie de 129 m² : délaissé de voirie ;
- Rue de l'Arénal, parcelle cadastrée section BA 194 d'une superficie de 2 360 m² ;
- Allée des Chênes Verts, parcelles cadastrées section AZ 70 d'une superficie de 292 m² et AZ 69 d'une superficie de 993 m² ;
- Promenade de Carles, parcelles cadastrées section AZ 211 d'une superficie de 3937 m² et AZ 221 d'une superficie de 150 m² ;
- Route de Bessières, parcelle cadastrée section AS 404 d'une superficie de 298 m² ;
- Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, parcelle cadastrée section AS 128 d'une superficie de 1261 m² ;
- Rue du Maréchal Leclerc, parcelle cadastrée section AS 92 d'une superficie de 426 m² ;
- Avenue du Général de Gaulle, parcelles cadastrée section AS 273 d'une superficie de 516 m² et AS 272 d'une superficie de 82 m². Il s'agit ici de l'adresse cadastrale non encore modifiée par le cadastre par Avenue Jacques Chirac.

Le Conseil Municipal,

Oui l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** le classement dans le domaine public des parcelles mentionnées ci-dessus ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_027-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-027

Mairie de CASTELginest

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Principe de mise en vente de terrains situés Route de Bruguières

La commune est propriétaire des parcelles cadastrées section BK 91 – 92 – 94 – 96 – 97 - 98 – 99 – 100 situées Route de Bruguières d'une superficie totale de 36 598 m².

Il est donc proposé au Conseil Municipal de lancer une consultation pour la cession de ces terrains qui, dans le cadre du PLUi-H qui entrera en vigueur en 2026, ont une vocation économique.

Il est précisé que la vente des terrains précités fera ultérieurement l'objet d'une délibération motivée du Conseil Municipal afin d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte y afférent.

Le Conseil Municipal,

Oui l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré,

- APPROUVE le principe de la vente en vente des parcelles cadastrées section BK 91 – 92 – 94 – 96 – 97 - 98 – 99 – 100 situées Route de Bruguières d'une superficie totale de 36 598 m² ;

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_028-DE
Reçu le 20/03/2025

N° DEL.2025-028

Mairie de CASTELGINEST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Désaffectation et déclassement parcelle

Des procédures de déclassement et de désaffectation d'une partie des parcelles cadastrées section AW 4 (233 m²) et AW5 (14 m²) ont été mises en œuvre afin d'en permettre la cession.

En vertu du Code général de la propriété des personnes publiques, la procédure de sortie d'un bien du domaine public s'effectue par la désaffectation matérielle du bien dans le cadre d'une délibération du Conseil Municipal et par le déclassement du bien. Le bien ainsi « désaffecté et déclassé » appartiendra au domaine privé de la commune. Dans le cadre de

cette procédure, l'éclairage public a été déconnecté.

Deux constats de police ont été réalisés et un arrêté municipal rappelant la fermeture au public de ces terrains a été pris à cet effet.

Il est demandé au Conseil Municipal de constater et d'approuver cette désaffectation et de procéder au déclassement d'une partie des parcelles cadastrées AW 4 (233 m² nouvelle parcelle AW 212) et AW5 (14m² nouvelle parcelle AW 214).

Le Conseil Municipal,

Oui l'exposé de M. le Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2241-1 ;
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment son article L. 2141-1 ;
Vu la délibération n°2024-222 en date du 4 décembre 2024 relative à la cession des parcelles cadastrées à la cession d'une partie de la parcelle AW 5 et d'une partie de la parcelle cadastrée section AW 4 située 55 Chemin de Buffebiau ;
Vu les constats de police municipale effectuées les 13 décembre 2024 et le 27 février 2025 ;
Vu l'arrêté ARR.2024–PM-219 portant fermeture et interdiction d'accès à une parcelle appartenant à la commune ;

et après en avoir délibéré :

- CONSTATE la désaffectation d'une partie des parcelles cadastrées section AW 4 (233 m²) et AW5 (14 m²) correspondant au lot B du plan de division ;

- **APPROUVE** le déclassement d'une partie des parcelles cadastrées section AW 4 (233 m² nouvelle parcelle AW 212) et AW5 (14 m² nouvelle parcelle AW 214) pour les faire entrer dans le domaine privé de la commune ;

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant d'effectuer toutes les démarches et formalités requises en vue du déclassement de ces parcelles du domaine public de la commune ;

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_029-DE
Reçu le 20/03/2025

N° DEL.2025-029

Mairie de CASTELGINEST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Cession d'une partie de la parcelle AW 5 et d'une partie de la parcelle cadastrée section AW 4 située 55 Chemin de Buffebiau

Par délibération en date du 4 décembre 2024, le Conseil Municipal a approuvé le principe de la mise en vente d'une partie de la parcelle cadastrée section AW5 d'une superficie de 626 m² ainsi que d'une partie de la parcelle cadastrée section AW 4 d'une superficie de 247 m² au prix de 240 000 € à la SCI J2S2L.

Après la réalisation des procédures de désaffectation et de déclassement, et compte tenu de l'intérêt du projet pour les castelginestois qui permet la création sur le site d'une maison de

santé, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la cession de 233 m² issus de la parcelle cadastrée section AW 4 (parcelle AW 212), et de 626 m² (parcelle AW 213) et de 14 m² issus de la parcelle cadastrée section AW 5 au prix de 205 000 € au profit de la société SCI J2S2L, prix compris la marge de négociation prévue par les domaines dans leur avis 2024-31116-00232 en date du 07 février 2024.

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis des domaines 2024-31116-00232 en date du 07 février 2024 ;

Ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la cession de 233 m² issus de la parcelle cadastrée section AW 4 (parcelle AW 212), et de 626 m² (parcelle AW 213) et de 14 m² issus de la parcelle cadastrée section AW 5 au prix de 205 000 € au profit de la société SCI J2S2L pour permettre la création sur le site d'une maison de santé ;

- **AUTORISE** le dépôt d'un permis de construire sur les parcelles cédées et mentionnées ci-dessus ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Grégoire CARNEIRO,

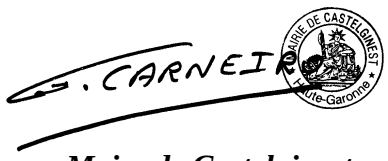

Maire de Castelginest

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_030-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-030

Mairie de CASTELGINEST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Constitution d'une servitude de passage sur la parcelle cadastrée section AR 1 située Rue des Graves

Dans le cadre de l'alimentation électrique du complexe sportif de Buffebiau, il est nécessaire de poser des câbles sur la parcelle cadastrée section AR 1 située Rue des Graves et appartenant à la commune.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer la convention de servitudes avec ENEDIS.

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_030-DE
Reçu le 21/03/2025

N° DEL.2025-030

Le Conseil Municipal,

Vu la convention de servitude de passage ;

Oui l'exposé de M. IRSUTTI et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la convention de servitude de passage sur la parcelle cadastrée section AR 1 située Rue des Graves ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_031-DE
Reçu le 21/03/2025

Mairie de CASTELginest

N° DEL.2025-031

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Présentation du rapport d'observations définitives portant sur le recours aux prestations intellectuelles confiées à des cabinets extérieurs pour les exercices 2019 et suivants par Toulouse Métropole

Par courrier du 19 décembre 2024, la Présidente de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) d'Occitanie a adressé à la commune de Castelginest le rapport d'observations définitives portant sur le contrôle des comptes et de la gestion de Toulouse Métropole dans le cadre d'une enquête sur le recours aux prestations intellectuelles confiées à des cabinets extérieurs, pour les exercices 2019 et suivants.

Ce rapport a été présenté au Conseil Métropolitain du 12 décembre 2024.

Conformément à l'article L. 243-6 du Code des juridictions financières, ce rapport doit être communiqué au Conseil Municipal et faire l'objet d'un débat.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire

Vu l'article L. 243-6 du Code des juridictions financières,
Vu le rapport de la Chambre Régionale des Comptes,
Vu les observations du Président de Toulouse Métropole,

et après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE** de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie concernant le recours aux prestations intellectuelles confiées à des cabinets extérieurs de Toulouse Métropole au cours des exercices 2019 et suivants ;

- **PREND ACTE** de la tenue du débat portant sur le rapport.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20250319-2025_32-DE
Reçu le 14/04/2025

N° DEL.2025-032

Mairie de CASTELginest

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 20
Absents : 13
Procurations : 12
Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal en date du : 13 mars 2025

Affichage en date du : 13 mars 2025

Publication en date du : 19 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël

Absents excusés ayant donné procuration :
BERTHON Lionel, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
VARLIETTE Viviane, pouvoir à Mme PERRET Marie
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme BOSQ Caroline
MOUËLLO Françoise, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
DESSEAUX Jean-Pierre, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme GOTTARDI Serge
PELISSIER Claude, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à M. IRSUTTI Guillaume
BESSIERE Maryline, pouvoir à M. DARDENNE Paul
RAFFENAUD Nicolas, pouvoir à M. BOSIO Raphaël

Absent excusé :
MAUSSAC Florian

Secrétaires de séance :
Mme BOSQ Caroline et M. IRSUTTI Guillaume

Objet : Rénovation du carrefour à feux route de Fonbeauzard / rue de l'Aiguillon

Il sera proposé au Conseil Municipal d'approuver le projet préparé par le SDEHG concernant la rénovation du carrefour à feux route de Fonbeauzard / rue de l'Aiguillon et de demander à l'Assemblée de s'engager sur la participation financière de la Commune et ses modalités.

Le projet est le suivant :

- Rénovation de l'armoire de commande pour feux équipée d'un nouveau contrôleur.

- Création d'un réseau souterrain spécifique aux feux tricolores en conducteur 12G 1.5 mm² (avec évacuation des déblais, déroulage des câbles et fourreaux, remblaiement et réfection de surface).

Fourniture et pose de :

- 3 poteaux cylindriques thermo laqués de hauteur 6 mètres, supportant chacun 1 signal de diamètre 300 mm à diodes en tête avec 1 répétiteur diamètre 200 mm à diodes à mi-hauteur et un répétiteur piéton à diode ;
- 3 potelets cylindriques de hauteur 2.60 mètres thermo laqués supportant chacun une figurine piétonne à diode ;
- 4 boutons poussoirs « appels piétons » au niveau des traversées de la route piétonne ;
- Radar de détection de vitesse en tête du mât sur chacun des feux ;
- Feux tricolores équipés d'un signal sonore pour les traversées piétonnes.

Le montant hors-taxes du projet est de 80 000€.
Compte tenu des modalités d'intervention du SDEHG et après déduction de la participation du Syndicat, la part restant à la charge de la commune est estimée à 58 954€. Elle comprend la participation aux travaux, les frais de maitrise d'œuvre, la TVA non récupérable et les frais de gestion de l'emprunt.

Dès réception de cette délibération, les services techniques du Syndicat pourront finaliser l'étude et le plan d'exécution sera transmis à la commune pour validation avant planification des travaux.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. BARBIER et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'Avant-Projet Sommaire ;

- **S'ENGAGE** à verser au SDEHG une contribution au plus égale au montant ci-dessus ;

- **DECIDE** par le biais de fonds de concours, de verser une "Subvention d'équipement- autres groupement" au SDEHG pour les travaux éligibles, en un versement unique à l'article 204158 de la section d'investissement ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 19 mars 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest